



« Opération foyers témoins » sur la prévention des déchets à Tulle (19)



- Déchets
- Limousin

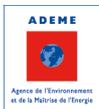
Pourquoi agir ?

Créée en 1993, la communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze est une structure intercommunale qui regroupe 36 communes et compte 42 000 habitants. Elle exerce des compétences en matière notamment d'aménagement de l'espace, de développement économique, de logement, de tourisme, de sport, de culture, d'action sociale, de protection et de mise en valeur de l'environnement. Depuis le 1^{er} janvier 2009, elle est chargée de la collecte et du traitement des ordures ménagères.

En juin 2010, elle a achevé la mise en place de la collecte sélective des emballages sur l'ensemble de son territoire et émis le souhait de s'engager dans une démarche de réduction des déchets à la source. Dans le même temps, la direction régionale de l'ADEME en Limousin et le Conseil général de la Corrèze ont lancé un plan départemental de prévention des déchets visant à mettre en place des programmes locaux de prévention pour réduire de 7% les ordures ménagères et assimilées, conformément à l'objectif défini dans le Grenelle Environnement. C'est dans ce contexte que la communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze a réalisé de septembre à décembre 2010 une opération baptisée « *Opération Foyers Témoins* » dont l'objectif était de sensibiliser la population à la réduction des déchets à la source.

La prévention a pour but de réduire la quantité de déchets à la source grâce à des changements de comportements des particuliers, des collectivités et des entreprises, que ce soit au niveau de la production (éco-conception) ou de la consommation (achat, utilisation, gestion domestique). En démontrant qu'il est facile de réduire ses déchets à la source grâce à des gestes simples mis en œuvre quotidiennement, les opérations de prévention prennent une dimension locale et concrète. L'enjeu pour la communauté de communes Tulle Cœur de Corrèze est important car chaque foyer produit en moyenne 325 kg d'ordures ménagères résiduelles par an et par habitant. « L'opération foyers témoins » constitue ainsi un moyen de sensibiliser le public afin de modifier les comportements et de réduire la production de déchets.

Soucieuse de promouvoir les dispositifs de prévention des déchets et de sensibiliser le grand public à la réduction des déchets à la source, la Direction régionale de l'ADEME en Limousin a souhaité soutenir cette opération en participant au financement du plan de communication globale de la Communauté de communes.



Organisme

Communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze

Partenaires

- ADEME Direction régionale Limousin
- Conseil général de la Corrèze

Coût

- Coût global : 12 980 € TTC
- Financements :
- Communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze : 7 210 € TTC
- Conseil général de la Corrèze : 3 920 € TTC
- ADEME : 1 850 € TTC

Bilan « Développement Durable » en chiffres

- Réduction moyenne de 16% de la production de papier, de verre et d'emballages
- Réduction moyenne de 22% des ordures ménagères résiduelles des foyers témoins
- 15% de déchets compostés en plus

Date de mise en œuvre

Lancement : 2010

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr).

Enseignements :

Mme Audrey Parel, chef de projet au service collecte des déchets à la Communauté de communes Tulle Cœur de Corrèze :

« Cette opération a eu un réel impact sur la population de notre territoire. Les foyers témoins sont devenus de véritables ambassadeurs de la prévention des déchets et la forte médiatisation a permis de toucher des publics très variés, aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale ».



Tournage d'un épisode de la saga « Une poubelle presque parfaite »

Source : Communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze

Présentation et résultats

En juin 2010, la communauté de communes Tulle Cœur de Corrèze a communiqué dans la presse pour recruter des foyers volontaires (familles, couples ou célibataires). 27 foyers se sont ainsi engagés à peser pendant trois semaines leurs différentes catégories de déchets sans modifier leurs habitudes. Pendant les six semaines suivantes, ils ont continué à peser leurs déchets tout en introduisant chaque semaine un nouveau geste éco-citoyen de prévention :

- trier le papier, le verre et les emballages et composter la fraction fermentescible ;
- boire l'eau du robinet ;
- mettre un autocollant « Stop pub » sur la boîte aux lettres ;
- consommer de manière responsable en privilégiant par exemple les gros conditionnements, le vrac, les emballages recyclables ou les produits durables ;
- privilégier l'achat de produits comportant un éco-label ;
- adopter des gestes alternatifs (fabrication de produits d'entretien, réparation d'objets, façon de cuisiner...)

Tout au long de l'expérience, ils ont été suivis par des accompagnateurs de la Communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze, de l'association Corrèze Environnement et du Conseil général de la Corrèze. De plus, régulièrement, ils se sont rencontrés pour échanger leurs impressions et leurs astuces.

Au terme de l'opération, il a été observé dans les foyers témoins une réduction moyenne de 16% de la production de papier, de verre et d'emballages et une réduction moyenne de 22% des ordures ménagères résiduelles. La quantité de déchets compostés a augmenté de 15%. Par ailleurs, 85% ont désormais décidé de boire l'eau du robinet, 80% ont modifié leurs habitudes de consommation et 75% ont laissé l'autocollant « Stop Pub » sur leur boîte aux lettres. Enfin, l'opération a été très médiatisée par la presse, les radios et la télévision locales. Une saga de 8 épisodes intitulée « Une poubelle presque parfaite » et mettant en scène les gestes de prévention testés par quatre foyers témoins a été réalisée par France 3 Pays de Corrèze et diffusée le vendredi soir à 19h00 lors du journal télévisé. Les vidéos étaient également disponibles sur le site Internet de France 3 Limousin : <http://limousin.france3.fr/info/une-poubelle-presque-parfaite-66377144.html>.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr/dechets
- Sur le site de l'ADEME en Limousin : <http://limousin.ademe.fr>
- Sur le site de la communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze : www.cc-tullecorreze.fr
- Sur le site du Conseil général de la Corrèze : www.preventiondechets.correze.fr

CONTACTS

- Communauté de communes Tulle et Cœur de Corrèze :
Tél : 05 55 20 84 21
audrey.parel@cc-tullecorreze.fr
- ADEME Direction régionale Limousin
Tél : 05 55 79 39 34
ademe.limousin@ademe.fr

Focus

Une série de neuf fiches pédagogiques présentant les gestes de prévention a été élaborée et remise aux participants : trier le papier ; trier le verre ; trier les emballages ; composter ses déchets ; boire l'eau du robinet ; utiliser un stop pub ; consommer de manière responsable ; privilégier les produits éco-labellisés ; adopter des gestes alternatifs. Chaque fiche explique pourquoi le geste de prévention est important et comment le réaliser dans de bonnes conditions. Les coordonnées de plusieurs contacts sont systématiquement mentionnées. Ces fiches sont régulièrement réutilisées pour sensibiliser l'ensemble du public.

Facteurs de reproductibilité

La motivation des publics est une condition impérative de succès. Il est nécessaire de construire un argumentaire dynamique pour positiver le changement des habitudes et de mettre à la disposition des personnes intéressées des outils d'information simples, clairs et pédagogiques. A travers son plan d'action déchets, l'ADEME soutient pour sa part activement les initiatives en faveur de la prévention des déchets par le biais de financements, d'appuis techniques, de formations et d'actions de communication.